



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 31 MARS 2022 – 9h30-11h30**

FORMAT MIXTE DISTANCIEL/PRESENTIEL AU DIAMANT

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2021
3. Bilan de l'activité du COMIFER
 - a. Rapport moral du président
 - b. Activité 2021
 - i. Production des groupes de travail du COMIFER
 - ii. Groupe d'appui aux travaux des Groupes Régionaux d'Expertise Nitrates (GREN)
 - iii. Parangonnage
 - Etude des pratiques de fertilisation azotée en France 9 pays européens
 - JT – EJP Soil – Automne 2022
 - iv. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote
 - v. Convention COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 - vi. Bilan de la Journée Thématique « Les Matières Organiques dans les Sols agricoles » du 7 avril 2021
 - vii. Bilan des 15^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS des 24-25 novembre 2021
 - c. Journée Thématique 2022 « Oligo-éléments et contaminants métalliques en agriculture : quelles réponses face aux enjeux agronomiques, sanitaires, environnementaux »
 - d. Site Internet
4. Présentation des comptes 2021 ; projet de budget 2022 ; montant de la dotation des collèges, des adhésions individuelles et des contributions pour membres associés en 2023
5. Renouvellement du tiers sortant des administrateurs*
6. Points divers
 - a. Dossier Cadmium/ANSES
 - b. Formation continue des salariées du COMIFER
7. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2023

*Seuls sont éligibles et peuvent participer au vote les membres à jour de leur cotisation.

En raison des circonstances sanitaires particulières appelant à réduire les regroupements, l'Assemblée Générale de ce jeudi 31 mars 2022 se tient sous forme mixte, pour partie en présentiel au siège du COMIFER, et pour partie en visioconférence via l'outil Teams. Les votes se font au moyen de

formulaire Google en ligne. Les participants qui détiennent un pouvoir doivent voter pour l'adhérent qu'ils représentent.

En plus des deux salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **64 adhérents participant à la réunion**, dont 8 présents au siège du COMIFER et les autres en visioconférence. Les absents ont envoyé **11 pouvoirs**. La liste des personnes présentes est fournie en Annexe 1.

Après la connexion de tous, la réunion est ouverte à 9h35 par le président.

En préambule, le président propose d'inscrire dans le règlement intérieur du COMIFER la possibilité d'organiser valablement les réunions de ses instances sous format mixte inclus.

1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour est approuvé, sans proposition de questions diverses.

Résultat des votes :

OUI	15 + 43
NON	0
ABSTENTION	2

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2021

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé sans commentaire.

Résultat des votes :

OUI	15 + 39
NON	0
ABSTENTION	4

3. Bilan de l'activité du COMIFER

a. Rapport moral du président

(Voir aussi le document adressé à tous les adhérents)

Le président du COMIFER revient sur le terme « fertilisation », domaine au cœur des travaux de l'association, mais parfois jugé obsolète, notamment par un certain public plus sensible à une agriculture dite « de conservation » par exemple. Face à cette évolution des sensibilités, il propose de s'attacher à faire de la pédagogie sur les fondamentaux de la nutrition des plantes et des cycles biogéochimiques, aux différentes échelles pertinentes. Le COMIFER œuvre bien dans le domaine de la fertilisation en toute indépendance et objectivité, et propose des référentiels et des ressources humaines comme une « boîte à outils ».

Le président rend hommage à Pascal Denroy, le précédent président, pour tous les travaux importants qu'il a menés à bien durant son mandat, et le remercie d'avoir pris le soin d'effectuer un tuilage. Il cite notamment l'organisation des réunions en distanciel, la rénovation des statuts et du règlement intérieur, et la réorganisation fiscale du COMIFER, qui a mené à la sectorisation des activités. Le chantier d'indexation des ressources et de réorganisation du site Internet a également été lancé.

Au cours de l'année écoulée, les interlocuteurs du secteur public du COMIFER se sont renouvelés :

- **Christian Candalh**, Inspecteur pédagogique en agronomie au sein de la DGER et administrateur au sein du 1^{er} collège, a succédé à Jean-Robert Moronval. Il est favorable à un renforcement des collaborations du COMIFER avec les établissements d'enseignement technique et à son implication dans la rénovation des enseignements à l'ENSFEA de Toulouse.
- **Frédéric Ernou**, Responsable des instances et réseaux de l'APCA et administrateur au sein du 2^{ème} collège, a succédé à Nathalie Galiri.
- **Chloé Morel**, Chargée de mission agronomie-environnement au sein du Bureau Eau, Sols et Economie Circulaire à la DGPE, a succédé à Constantin Girard et reprend les dossiers avec une énergie et une implication très appréciées.

Pour succéder à Marie Carré, partie pour suivi de conjoint, le COMIFER a accueilli en septembre 2021 sa nouvelle Chargée de mission, **Khady Diedhiou**, ingénieur agronome diplômée d'AgroSup Dijon et également titulaire d'un DUT en génie biotechnologique, option agronomie. Celle-ci s'est rapidement adaptée à son environnement professionnel et a pris ses fonctions avec beaucoup d'efficacité.

La nouvelle convention, dont la plupart des actions sont encore en cours de réalisation, couvre la période de juin 2021 à décembre 2022. Son montant est en hausse significative, en lien avec une augmentation du volume d'activité. Elle concerne 2/3 des heures de la Chargée de mission et 1/3 des heures de la Déléguée générale. Il sera important de veiller à assurer la continuité à moyen terme de ce soutien financier du MAA, qui couvre actuellement 1/3 des recettes du COMIFER, et d'identifier des sources alternatives de financement.

Les principales réalisations de l'année 2021 sont les suivantes :

- La Journée Thématique du 7 avril sur les matières organiques dans les sols agricoles, avec 27 intervenants et 325 inscrits, sous forme de webinaire ;
- Les 15^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS des 24-25 novembre à Clermont-Ferrand, qui a fait preuve d'une très bonne résistance au contexte sanitaire incertain avec 405 inscrits ;
- Le Label Prev'N avec 19 outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote labellisés à ce jour ;
- Une douzaine de réunions des Groupes de Travail (N&S, P K Mg, SAB, PRO, ForBS, Groupe conjoint RMT BOUCLAGE & COMIFER) ;
- Le lancement d'une réflexion sur l'avenir du COMIFER par un groupe de travail « prospective et communication » spécifiquement mis sur pied et animé par Aurélie Michaud (INRAE).

Plusieurs nouveaux projets sont prévus :

- Les animateurs des différents groupes de travail se réuniront le 16 juin 2022 pour
 - échanger sur leurs expériences d'animation,
 - trouver des sujets transversaux à traiter de manière plus collective,
 - proposer des sujets innovants pour les prochaines Rencontres et Journées Thématiques,
 - réfléchir sur les futurs travaux du COMIFER.
- Le site Internet du COMIFER sera rénové pour améliorer l'interfaçage comptable, l'ergonomie et l'indexation des mots clés du fonds documentaire.
- Une ouverture accrue vers un public jeune (de l'enseignement technique par exemple) pourra se faire notamment avec l'appui de M. Candalh.
- Le COMIFER s'ouvrira davantage vers l'international, en particulier grâce à :
 - un dialogue avec l'IFS, avec laquelle le COMIFER pourra nouer des relations pour mieux faire connaissance, partager des informations et le cas échéant, travailler ensemble ;
 - l'organisation d'un webinaire européen, en collaboration avec l'EJP SOIL, sur les méthodes de raisonnement de la fertilisation N, P et K, en automne 2022.

Le président remercie enfin les deux salariées pour la qualité de leur travail et de leur implication, ainsi que tous les membres, animateurs, adhérents, associés et donateurs, et le ministère de l'Agriculture pour son soutien.

Résultat des votes :

OUI	15 + 43
NON	0
ABSTENTION	0

→ Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité, avec applaudissements et félicitations.

b. Activité 2021

i. Production des groupes de travail du COMIFER

(Voir le diaporama pour les détails)

GT Fertilité Organique et Biologique des Sols (FOrBS) (Khady Diedhiou, pour Matthieu Valé, excusé)

Le groupe s'est réuni le 13 octobre 2021. Les résultats du projet Microbioterre ont été présentés. Le Groupe a aussi initié des échanges avec le GT « Bioindicateurs » du RMT BOUCLAGE pour se coordonner au mieux et éviter les redondances. Une poursuite de ces échanges est prévue. Le Groupe a travaillé sur la manière d'illustrer l'activité biologique des sols sur la minéralisation et l'humification grâce au *Soil Food Web* de la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Les travaux menés par Agro-Transfert Ressources et Territoires sur la masse équivalente pour mesurer le stock de carbone dans le sol ont été présentés. Enfin, le Groupe a discuté des suites potentielles à donner à la Journée Thématique du 07/04/2021 sur les matières organiques des sols agricoles pour envisager de la valoriser.

GT Statut Acido-Basique (SAB) (Bruno Félix-Faure)

La diversité des membres du COMIFER est bien représentée au sein des membres actifs de ce groupe. Le groupe s'est réuni deux fois, le 8 avril 2021 sur les amendements silicatés, le bilan de gaz à effet de serre des amendements minéraux basiques (qui a fait l'objet d'un poster présenté aux 15^{èmes} Rencontres), et la fonction pH dans le modèle de minéralisation de la matière organique du sol ; et le 30 novembre 2021, pour échanger sur la place du statut acido-basique (pH du sol) dans les posters et interventions des 15^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS, sur les rôles du pH, de la CEC effective et des cations échangeables sur la stabilité structurale et l'affinité pour l'eau du sol, et enfin, sur la différence entre pH_{eau} et pH_{KCl} (le delta pH).

La prochaine réunion est prévue le 19 mai à la station de Versailles d'INRAE, avec une visite du dispositif des 42 parcelles.

GT Phosphore-Potassium-Magnésium (PKMg) (Lionel Jordan-Meille)

Le groupe s'est réuni deux fois en visio, le 18 mars et le 21 juin, et un sous-groupe Juste_P s'est réuni le 14 décembre. Une revue bibliographique a permis de présenter *l'Etude en conditions contrôlées de la réponse d'un maïs stressé en eau à la nutrition K* de l'UMR ISPA (Bordeaux), *L'azénite, un nouveau fertilisant secondaire de P, K et Mg* de la Rhine-Waal University of Applied Sciences (Kleve, Germany) et *Performances environnementales (ACV) d'un engrais P issu du traitement des eaux* de l'IRSTEA (Clermont Ferrand). Par ailleurs, le groupe accompagne les projets PhosphoBio et Juste_P (révision des valeurs de seuil d'impasse pour P et estimation de la teneur minimale en P des récoltes correspondant au seuil d'impasse pour P, i.e. sans carence, travaux qui vont se poursuivre jusqu'en juin 2024) et travaille sur l'étude de situations complexes non résolues par la grille COMIFER.

Des exposés thématiques ont permis de présenter « Evaluation et gestion des risques de transferts de P dissous dans les paysages agricoles » (E. Couic, UMR CNRS Géosciences Rennes) et « Rôle des stratégies des plantes d'interculture dans la disponibilité du P au sein des agrosystèmes » (N. Honvault, Unilasalle). La prochaine réunion se tiendra le 2 juin à Paris.

GT Produits Résiduaire Organiques (PRO) (Enguerrand Burel et Caroline Le Roux)

Ce groupe, qui rassemble 96 inscrits, est co-animé par Caroline Le Roux (LDAR) et Enguerrand Burel (ITAB). Sur la période écoulée, il s'est réuni deux fois en visio, le 20 mai 2021 avec 27 participants et le 24 mars 2022 avec 35 participants. Les échanges ont porté respectivement sur (1) les projets menés sur les digestats et leur valeur fertilisante, avec une présentation des premiers résultats sur les Keq des digestats (à finaliser en 2022 par la mise à jour des grilles du COMIFER) et de la « Synthèse des travaux sur la détermination des coefficients d'équivalents engrais azotés (Keq N) sur les digestats dans des dispositifs expérimentaux » présentée par Aurélia Michaud et Caroline Le Roux aux 15^e Rencontres COMIFER-GEMAS de novembre 2021 ; et (2) les valeurs fertilisantes PRO en AB (Enguerrand Burel), Travaux sur le recyclage de l'urine (Florent Levavasseur) et du GT du RMT BOUCLAGE sur l'innocuité des PRO (Matthieu Bravin et Nicolas Thevenin). Il est prévu d'entretenir des échanges avec les groupes de travail du RMT BOUCLAGE qui travaillent sur les mêmes aspects, pour bien se coordonner.

GT Azote et Soufre (N & S) (David Leduc)

Ce groupe co-animé par David Leduc (APCA et Chambre d'agriculture des Pays de la Loire), Marc Hervé (Eurochem Agro) et Laurent Varvoux (Terrena) compte 113 inscrits et s'est réuni 3 fois depuis la dernière AG, dont la dernière en présentiel. Il continue à apporter sa contribution à des évolutions réglementaires, avec en particulier la concertation sur l'accompagnement du nouveau PAN et le référentiel HVE sur les outils de pilotage de la fertilisation. La planification à long terme de ses réunions lui a permis de planifier le travail et de réagir parallèlement aux sollicitations externes urgentes (PAN et prix des engrais).

Cinq thématiques font l'objet des travaux actuels :

- Mise à jour des références du poste Mh (toujours suspendue),
- Grille des pertes par volatilisation et efficacité des engrais minéraux (piloté par Marc Hervé),
- Paramétrage des bilans azotés sur CIVE et dérobées (piloté par Francesca Degan),
- Réseau d'essais de fertilisation soufrée des céréales à paille (piloté par Francesca Degan),
- Inventaire des outils de pilotage (urgence HVE) puis classification et rédaction d'un cahier des charges et de bonnes pratiques d'utilisation (piloté par Laurent Varvoux).

Le groupe a répondu aux sollicitations liées à l'actualité en contribuant à l'adaptation au contexte de disponibilité et de prix des engrais minéraux par la rédaction d'une note en décembre 2021 (François Laurent, Arvalis).

Les prochaines réunions se tiendront le 9 juin autour de la thématique du soufre et le 20 octobre sur les dossiers en cours (grille de volatilisation...).

ii. Groupe d'appui aux travaux des Groupes Régionaux d'Expertise Nitrates (GREN)

Ce **Groupe conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE** (nouvelle dénomination) s'est réuni les 22 juillet et 3 novembre 2021. Initialement mis sur pied en 2012 et co-animé par le RMT Fertilisation & Environnement et le COMIFER pour accompagner les GREN dans la mise en œuvre de la directive nitrate, le paramétrage de l'équation du bilan et la définition d'un cadre réglementaire pour les outils de calcul de la dose prévisionnelle d'azote, l'évolution du contexte l'a mené à réfléchir à une redéfinition de ses missions, périmètre d'action et modalités de fonctionnement. Il porte désormais essentiellement sur l'appui aux politiques publiques liées à la gestion de l'azote, mais dans une approche globale non limitée au nitrate, précisées dans la convention qui lie le COMIFER au MAA. Il traite de sujets techniques et scientifiques (faisabilité, orientation, expertise, production et validation de références) et travaille en mode projet, en mobilisant un sous-groupe pour chaque dossier.

Les travaux en cours au sein de ce Groupe Conjoint portent sur les sujets suivants :

- Azote disponible en sortie d'hiver : production de références pour le PAN7 ;
- Abaques de classification des produits organiques pour le PAN7 ;
- Evaluation de l'incertitude des doses calculées par la méthode du bilan (analyse de courbes de réponse à l'azote et élicitation d'experts régionaux des régions Centre et Bretagne) ;
- Participation aux réunions du GENEM (avis sur le PAN7 et le PREPA, contribution aux consultations publiques à venir) ;
- Label Prev'N : mise en œuvre et suivi des outils labellisés. Le Comité de labellisation s'est réuni en mars 2021. Il a labellisé un nouvel outil en septembre 2021 (exo.expert) aux régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire, et a étendu le label de Fertiweb Technic aux régions Bretagne et Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, la première phase de labellisation touchant à son terme, un questionnaire a été adressé aux éditeurs d'outils en octobre 2021 en vue de recueillir leurs retours d'expérience sur la première phase du label et d'identifier des marges de manœuvre et les possibilités d'amélioration. Il a été décidé de prolonger tous les labels jusqu'à fin décembre 2023 pour permettre, dans l'intervalle, au Groupe Conjoint de réviser le cahier des charges du label et aux éditeurs d'outils de mettre en œuvre les calculs sur les cas-types, et en vue de l'entrée en vigueur du PAN7, de mieux prendre en compte le Label dans les Arrêtés Référentiels Régionaux.
- Parangonnage : comparaison des méthodes de raisonnement de la fertilisation N-P-K dans 9 pays européens. Les travaux alliant recherches bibliographiques et échanges avec des professionnels des pays voisins ont été menés entre 2018 et 2020. Une première synthèse intitulée « Comparaison des approches du raisonnement des fertilisations N-P-K parmi des pays voisins de la France » de juillet 2021 a donné lieu en mars 2022 à un article publié dans Perspectives Agricoles, intitulé « Comment la France se positionne-telle par rapport à ses voisins ? ». Les travaux de simulation de scénarios de fertilisation N sont en phase terminale de validation et il est prévu de publier un article dans Perspectives Agricoles au printemps 2022. Un second article portant sur les scénarios de fertilisation PK est prévu avant l'automne 2022. Il est prévu de collaborer avec une vingtaine de pays européens, en conviant tous les contributeurs à ces travaux de comparaison à un séminaire scientifique (workshop), prévu en décembre, avec les collègues de l'EJP SOIL, peut-être avec les collègues de l'IFS. L'objectif serait d'aboutir à une diffusion commune et éventuellement une forme de convergence voire d'harmonisation des règles de raisonnement au niveau européen.
- Mise à jour de la liste des outils HVE : suivi des travaux menés au sein du groupe N&S.

iii. **Convention COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

- Convention 2019-2021

Cette convention couvrant la période du 3 décembre 2019 au 2 juin 2021 (18 mois) portait sur une subvention de 108 930 €, avec 6 actions inscrites au programme. Elle a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2021 par un avenant signé en juin 2021. Le rapport final a été adressé au MAA le 15 décembre 2021 et complété le 17 février 2022. En effet, la crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné des dépenses inférieures au montant initialement prévu. Une réfaction de 2 148,59 € a ainsi été opérée, réduisant le montant final perçu à 106 781,41 €.

- Convention 2021-2022

Cette convention en cours, couvrant la période du 1^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022 (19 mois) porte sur une subvention de 117 400 €, toujours avec 6 actions inscrites au programme.

Celles-ci sont formulées comme suit :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des réglementations ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers le milieu
- 2) Poursuite du travail de parangonnage des méthodes de raisonnement (principes scientifiques, mise en œuvre) en matière de fertilisation azote, phosphore, potassium dans quelques pays européens
- 3) Participation aux actions de communication : préparation et actions consécutives aux Rencontres 2021 et préparation des Rencontres 2023
- 4) Soutien à l'organisation d'une journée thématique en 2022 et préparation de la journée thématique 2023
- 5) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire
- 6) Soutien au fonctionnement des groupes thématiques

Le rapport intermédiaire (technique et financier) a été adressé au MAA le 17 février 2022 et complété le 18 mars 2022. Le rapport final devra être transmis au plus tard le 28 février 2023.

A la demande du MAA, un planning de **réunions trimestrielles** a été établi pour dresser des points d'avancement plus précis sur les dossiers. La première réunion s'est tenue le 18 mars 2022 et les prochains rendez-vous sont à fixer en juin 2022 puis à l'automne 2022.

Le MAA a par ailleurs proposé qu'une **réunion annuelle soit organisée par les ministères MAA et MTE à l'intention des GREN**, et animée par le COMIFER (avec si besoin le RMT BOUCLAGE). Le MAA et MTE se chargeraient de faire remonter les questions des GREN trois mois à l'avance. Cette réunion pourrait être planifiée juste après une réunion du réseau des correspondants nitrates.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action n° 5 de cette convention, portant sur l'amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire, une réunion a été organisée le 14 mars 2022 avec

- Christian Candalh, inspecteur pédagogique, nouvel administrateur du COMIFER arrivé en septembre 2021,
- Véronique Wozniak, inspectrice pédagogique de l'enseignement agricole en Multimédia,
- Marie-Véronique Robardet-Deguines, chef de projet Rénadoc (Réseau National Documentaire de l'Enseignement Agricole), basée à AgroSup Dijon.

L'objectif de cette réunion était de présenter le COMIFER à ces partenaires et de **renforcer les liens de celui-ci avec l'enseignement agricole**. Il s'agissait plus spécifiquement d'identifier des voies de valorisation du travail réalisé au sein du COMIFER auprès d'un public jeune de futurs prescripteurs, et d'éventuelles actions de communication à mettre en place pour favoriser ce transfert d'information.

La réunion a permis d'identifier les trois actions suivantes à mettre en place :

- **Mise en ligne d'informations du COMIFER sur Rénadoc** (Réseau National Documentaire de l'Enseignement Agricole). Il s'agit d'un portail de productions agricoles et agroécologiques, proposé par le service documentaire mutualisé de l'enseignement agricole créé par la DGER pour faciliter l'accès éducatif à un large public – <https://renadocagri.fr>
 - Dans la rubrique « A découvrir », insérer le logo du COMIFER et le lien vers son site Internet ;
 - Dans le Bandeau et dans la rubrique « Actualités », diffusion de la Lettre du COMIFER.
- **Planification d'une réunion avec des documentalistes** de lycées agricoles et 15 animateurs de région pour la prochaine rentrée scolaire 2022 ;
- **Présentation du COMIFER** lors de la formation des nouveaux enseignants faite à l'ENSFEA (Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole – 31320 Castanet-Tolosan), en présence d'une personne du COMIFER.

[Faute de temps, les points suivants de l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés :

- *Bilan de la Journée Thématique « Les Matières Organiques dans les Sols agricoles » du 7 avril 2021*
- *Bilan des 15^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS des 24-25 novembre 2021*
- *Journée Thématique 2022 « Oligo-éléments et contaminants métalliques en agriculture : quelles réponses face aux enjeux agronomiques, sanitaires, environnementaux »*
- *Site Internet*
- *Dossier Cadmium/ANSES*
- *Formation continue des salariées du COMIFER*

Les éléments d'information relatifs à ces points peuvent être retrouvés dans le diaporama.]

4. Présentation des comptes 2021 ; projet de budget 2022 ; montant de la dotation des collèges, des adhésions individuelles et des contributions pour membres associés en 2023

[Se reporter aussi à la Note financière transmise aux adhérents]

Examen des comptes 2021

Le cabinet d'expertise comptable Audit-Gestion, représenté par les experts-comptables Jérôme Joubert et Sylvie Touvet, présente et explique les comptes annuels du COMIFER de l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

L'examen du bilan fait apparaître que la situation financière de l'association est particulièrement saine.

- L'actif correspond au patrimoine de l'association, qui comprend ce qu'elle possède et ce qu'elle doit (remboursement d'emprunt). Le pied de bilan s'élève pour 2021 à 456 k€, dont 307 k€ de trésorerie.
- Le passif correspond à ce dont l'association est redevable vis-à-vis de ses associés (*i.e.* à soi-même). Il permet d'évaluer l'autonomie financière, au regard des ressources. Il y apparaît une dette fiscale (24 k€), ainsi qu'un impôt sur les sociétés qui sera à payer en mai 2022 (14,5 k€). Une dette est aussi due au GEMAS depuis plusieurs années, liée aux résultats positifs de plusieurs éditions des Rencontres (le COMIFER et le GEMAS en partageant les pertes ou les bénéfiques). Le GEMAS consent à laisser cette somme à la disposition du COMIFER pour aider à organiser les Rencontres, mais il est possible aussi de commencer à la verser au GEMAS.

Précisions :

*PRC = provision pour risques et charges (ici provision retraite, correspond au coût de sortie des salariés)
Les fonds dédiés (FD) correspondent aux activités non menées par les Groupes de travail du fait de la Covid.*

Les produits constatés d'avance = tous les revenus/subventions, répartis en fonction des périodes concernées et attribuées à des actions futures (l'allocation des ressources se fait par période).

Les activités du COMIFER sont désormais présentées en distinguant le secteur lucratif et le secteur non lucratif.

- Le secteur lucratif comprend les Rencontres COMIFER-GEMAS, les Journées Thématiques, le Label Prev'N et la vente du Guide de la Fertilisation Raisonnée. Son résultat apparaît bénéficiaire (+58 k€), **le secteur lucratif est donc rentable.**
- Le secteur non lucratif comprend les cotisations, les activités des Groupes de Travail, la maintenance du site Internet, l'impôt sur les sociétés... Son résultat apparaît cette fois déficitaire (-20 k€).

Le montant des produits des Journées thématiques (59 k€) correspond à la somme des inscriptions et de la subvention dédiée.

L'Impôt sur les sociétés (IS) n'est calculé que sur le secteur lucratif. Il est dû au-delà d'un seuil de l'ordre de 72 k€. Il s'élève à 15 % du résultat.

Le COMIFER n'est pas à l'abri d'un IS même les années paires.

La répartition des charges est relativement stable :

- La masse salariale représente 40 % des charges
- Les manifestations représentent 30 % des charges
- Les honoraires correspondent en partie à la prestation comptable
- Les frais généraux apparaissent comme bien maîtrisés.

Qu'a-t-on fait de la trésorerie ?

La trésorerie s'élevait à 321 k€ à l'ouverture et à 308 k€ à la sortie de l'exercice : il s'agit du même ordre de grandeur, il n'y a pas de commentaire particulier à faire. On parle de « résultat cash » ou de « capacité d'autofinancement » (CAF).

Les experts-comptables font part à l'AG de leurs conclusions :

- **L'activité est excédentaire dans son ensemble** et l'activité non lucrative est moins déficitaire.
- Il n'y a pas de dérive, on est proche de ce qui était prévu, l'approche budgétaire a été respectée dans l'année ; la comptabilité analytique permet de bien suivre les différentes actions indépendamment les unes des autres.
- Ce qui importe, c'est la solidité financière : une structure est saine car elle a beaucoup de trésorerie et de fonds propres : c'est le cas du COMIFER, dont les moyens sont suffisants pour mettre en œuvre les actions prévues.
- **En revanche, le COMIFER est fortement tributaire de ses financeurs.** Quelques ordres de grandeur pour 2020-2021 : MAA pourvoit à 37 % de toutes les recettes et le 3^{ème} collège contribue à hauteur d'un tiers des cotisations. **Nous devons nous vendre, en nous appuyant sur notre crédibilité.**
- Le temps consacré par les membres du COMIFER à ses travaux est une valeur immatérielle qui ne se traduit pas dans les comptes ; on n'arrive pas à quantifier la valeur ajoutée de l'association. **Le législateur impose désormais de comptabiliser les contributions volontaires. Les modalités de cette comptabilisation seront proposées par le cabinet d'expert-comptable.** L'objectif est de dimensionner cette contribution.
- Les experts-comptables notent enfin que l'absence de budget communication est étonnante.

Examen du budget prévisionnel 2022

Le trésorier, Rémy Duval, présente le budget prévisionnel qu'il a établi pour 2022 sur la base des hypothèses suivantes :

- Le fonctionnement des groupes de travail va redevenir « normal » et entraîner de nouveau davantage de dépenses.
- On prévoit de développer le site Internet avec un cahier des charges ambitieux et une prestation assez coûteuse.
- La Journée Thématique sera organisée en distanciel, ce qui dégagera *a priori* un résultat positif, même avec un public restreint.
- On conserve l'alternance d'années à résultat positif les années impaires et à résultat négatif les années paires.

On propose de maintenir un montant de cotisation individuelle assez modéré (voté par l'AG en 2021), mais de miser sur une augmentation significative du nombre d'adhérents (un doublement).

Le budget 2022 prévoit un résultat déficitaire de -16,9 k€.

Approbation des comptes 2021 – Résultat des votes :

OUI	16 + 39 = 55
NON	0
ABSTENTION	2

Approbation du budget prévisionnel 2022 – Résultat des votes :

OUI	16 + 40 = 56
NON	0
ABSTENTION	1

→ **L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2021 et le budget prévisionnel 2022.**

Montants de la dotation des collègues, de l'adhésion individuelle et de la contribution des membres associés en 2023

Le président a réalisé des simulations activant divers leviers pour maintenir le total des recettes. Elles montrent la forte dépendance du COMIFER vis-à-vis du ministère de l'Agriculture, dont une baisse sensible de la subvention rendrait le montant des cotisations individuelle intenable. En effet, une augmentation notable des cotisations des adhérents risquerait d'en diminuer le nombre de façon importante, au détriment du résultat escompté.

Les comptes sont sains mais nous avons prévu des dépenses supplémentaires en 2022 (rénovation du site Internet, politique salariale, indexation des mots-clés, reprise en présentiel des réunions des groupes de travail), qu'il sera nécessaire de couvrir.

Ainsi, une hausse très modérée des cotisations est proposée par le Conseil d'Administration pour 2023, comme suit :

Cotisations annuelles	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation par collègue	9 800 € HT	10 290 €	11 100 €	12 000 €	12 750 € (+ 6 %)
Membre associé	550 € TTC	550 €	550 €	570 €	580 € (+ <2 %)
Adhésion individuelle	70 € TTC	90 €	97 €	110 €	130 € (+ 18 %)
Etudiants et retraités				35 €	45 € (+ 28 %)

Adhésion individuelle – Résultat des votes :

OUI	36
NON	12
ABSTENTION	8

Etudiants et retraités – Résultat des votes :

OUI	43
NON	2
ABSTENTION	12

Membre associé – Résultat des votes :

OUI	48
NON	1
ABSTENTION	8

Dotation des collègues – Résultat des votes :

OUI	46
NON	4
ABSTENTION	7

→ **L'AG approuve ces propositions de montants, en prenant note d'une adhésion partielle.**

5. Renouvellement du tiers sortant des administrateurs*

*Seuls sont éligibles et peuvent participer au vote les membres à jour de leur cotisation

Les administrateurs sont renouvelés par tiers chaque année. Ainsi 9 postes sont à renouveler, avec 9 candidats, tous candidats à leur propre succession :

1 ^{er} collège	2 ^{ème} collège	3 ^{ème} collège
Catherine Hénault (INRAE) <i>Candidate à sa propre succession</i>	Francesca Degan (Arvalis) <i>Candidate à sa propre succession</i>	Marc Lambert (YARA) <i>Candidat à sa propre succession</i>
Lionel Jordan-Meille (BSA) <i>Candidat à sa propre succession</i>	Enguerrand Burel (ITAB) <i>Candidat à sa propre succession</i>	Marc Hervé (Eurochem Agro) <i>Candidat à sa propre succession</i>
Christian Candalh (MAA) <i>Candidat à sa propre succession</i>	Bruno Félix-Faure (Eurofins-Galys) <i>Candidat à sa propre succession</i>	Caroline Dizien (Agrosolutions) <i>Candidate à sa propre succession</i>

Renouvellement du bureau - Résultat des votes :

OUI	50
NON	0
ABSTENTION	1


→ Les 9 administrateurs sont réélus.

6. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2023

La date de la prochaine réunion de l'assemblée générale est fixée au **jeudi 6 avril 2023**.

La séance est levée à 12h28 et se poursuit avec un échange avec Steve Hallam (secrétaire de l'IFS – International Fertiliser Society) jusqu'à 13h27. Quelques points d'information n'ont pas pu être traités dans la matinée, les adhérents pourront les retrouver dans le diaporama qui sera diffusé.

La Secrétaire
Mathilde Heurtaux



Le président
Lionel Jordan-Meille

